Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le 21 octobre 2026

TABLE DES MATIÈRES

M. Savoie

COÛT DE LA VIE

Mme M. Johnson

L'hon. Mme Holt

Mme M. Johnson

L'hon. Mme Holt

Mme M. Johnson

L'hon. Mme Holt

IA

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

ÉDUCATION

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

SOINS DE SANTÉ

M. Monahan

L'hon. Mme Holt

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Dornan

FERMETURE D'USINES

M. Ames

L'hon. Mme Holt

M. Ames

L'hon. M. Herron

M. Ames

M. Ames

L'hon. M. D'Amours

BARRAGE DE MACTAQUAC

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Coon

L'hon. Mme Miles

M. Coon

L'hon. M. Legacy

CENTRES DE DONNÉES

Mme Mitton

L'hon. M. D'Amours

Mme Mitton

L'hon. M. D'Amours

REFUGES POUR SANS-ABRI

Mme Bockus

L'hon. M. McKee, c.r.

Mme Bockus

L'hon. Mme Miles

Mme Bockus

L'hon. Mme Miles

[*Original*]

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci. Merci beaucoup. Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous demandons au gouvernement de prolonger de 15 minutes la période des questions.

La présidente (L'hon. M^me^ Landry) : Avons-nous le consentement?

Des voix : Oui.

[*Traduction*]

COÛT DE LA VIE

M^me^ M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Pour ce qui est de l'abordabilité, il n'y a aucun meilleur indicateur que ce qu'il en coûte de nourrir une famille. Le gouvernement actuel continue de promouvoir son programme de déjeuners à l'école et affirme qu'il permettra aux familles d'économiser de 900 $ à 2 000 $ en épicerie par année. C'est louable. Toutefois, qu'en est-il des gens du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas d'enfants d'âge scolaire? Qu'en est-il des travailleurs et des personnes âgées qui ne sont pas admissibles à l'aide au revenu, mais qui ont toujours du mal à mettre de la nourriture sur la table?

Au cours des quatre dernières années, le taux d'utilisation des banques alimentaires a fait un bond de 60 %. On estime que plus de 3 % de notre population compte sur le service. Notre banque alimentaire ici, à Fredericton, Greener Village, signale que, en moyenne, de 85 à 90 nouvelles familles utilisent le service chaque mois. Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick ne demandent pas encore un programme gouvernemental. Ils demandent une aide pour pallier l'augmentation du coût de la vie quotidienne. Voici ma question : Quand le gouvernement actuel commencera-t-il à se concentrer sur la réduction du fardeau financier de tous les gens du Nouveau-Brunswick au lieu de parler de programmes qui aident seulement certaines personnes?

L'hon. M^me^ Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter la nouvelle chef de l'opposition officielle d'avoir été choisie pour son rôle. Je me réjouis à la perspective de nos questions et de nos réponses dans les semaines à venir.

Pour ce qui est du sujet qui nous occupe, la hausse du coût de la vie et les pressions qu'elle exerce sur les gens du Nouveau-Brunswick sont au coeur des priorités des parlementaires du côté de notre gouvernement, et, en fait, c'est le cas depuis avant notre arrivée au pouvoir. Nous regardions les gens du Nouveau-Brunswick éprouver des difficultés en raison de

l'augmentation des coûts et constations l'inaction du gouvernement précédent, soit le gouvernement Higgs. Voilà pourquoi l'une des premières mesures que nous avons prises à l'égard de la question dont parle la députée a été de réduire de 10 % toute facture d'électricité dans la province afin de venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick, leur permettant ainsi d'économiser des centaines de dollars par année. Nous avons également pris des mesures comme changer la formule de fixation du prix de l'essence, ce qui a permis aux gens d'économiser 7 ¢ le litre à l'époque. Aujourd'hui, la mesure permet aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser 17 ¢ le litre. Encore une fois, cela touche l'ensemble de la population.

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent déjà des difficultés en raison de l'augmentation du coût de l'épicerie, du logement et des produits de consommation courante. Pourtant, à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas du tout en mesure de composer avec une telle hausse, le gouvernement actuel augmente les droits dans tous les secteurs, de Services Nouveau-Brunswick au secteur du tourisme.

[*Original*]

Le gouvernement a augmenté les frais liés aux permis de conduire, au service 911, à l'immatriculation des véhicules, aux inspections électriques et de plomberie et aux dossiers de conduite.

[*Traduction*]

Ne commençons même pas à parler de ce qui se passe à l'égard des tarifs d'Énergie NB. La première ministre actuelle doit être consciente qu'il est ironique de parler d'abordabilité alors que son gouvernement fait augmenter le coût de la vie quotidienne.

[*Original*]

Ma question pour la première ministre est simple : Quand le gouvernement cessera-t-il d'alourdir le fardeau financier qui pèse sur les gens du Nouveau-Brunswick et commencera-t-il à leur apporter un réel soulagement au lieu de leur faire payer toujours plus à chaque occasion?

L'hon. Mme Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup de la question. On a beaucoup de choses à dire à ce sujet. C'est la raison pour laquelle une minute ne suffit pas pour décrire tous les efforts que notre gouvernement déploie chaque jour afin de diminuer la pression qui s'exerce sur les gens du Nouveau-Brunswick.

Parlons d'abord d'une autre chose que nous avons faite vraiment rapidement après avoir constaté que les augmentations de loyer au Nouveau-Brunswick étaient les plus

importantes du Canada. Les augmentations étaient supérieures à 10 % durant les années où M. Allain et l'équipe Higgs étaient au pouvoir.

Nous avons établi un plafond d'augmentation de loyer de 3 % pour diminuer le coût de la vie pour les gens du Nouveau-Brunswick. Maintenant, nous entendons que M. Allain et l'équipe ne veulent plus de cette protection. Ils veulent augmenter les loyers que paient les gens du Nouveau-Brunswick à un moment où l'on reconnaît que le loyer est l'un des coûts les plus élevés avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer.

Moi, j'aimerais savoir si les parlementaires du côté de l'opposition sont du même avis que leur nouveau chef pour ce qui est de l'élimination du plafond d'augmentation de loyer.

[*Traduction*]

M^me^ M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, la bonne nouvelle, Madame la présidente, c'est que nous siégerons trois semaines de suite et pourrons commencer à cerner les questions et nous pencher sur les enjeux soulevés par la première ministre. Restez à l'affût.

Au Nouveau-Brunswick, malgré un ratio de PIB plus faible et plus sain, le coût des combustibles que doivent assumer les automobilistes demeure parmi les plus élevés du pays. Le 26 septembre, l'Île-du-Prince-Édouard a suspendu sa taxe provinciale sur les combustibles, laquelle était de 8,47 ¢ le litre d'essence et de 14,15 ¢ le litre de diesel. La mesure a immédiatement allégé pour les gens le coût de la vie. Entre-temps, au Nouveau-Brunswick, nous continuons à parler de modifications réglementaires et à parler d'économies de 17,4 ¢ le litre.

Les gens du Nouveau-Brunswick paient encore trop à la pompe, et ils en ont assez. La première ministre expliquerait-elle aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi son gouvernement a choisi de ne pas suivre l'exemple de l'Île-du-Prince-Édouard? Mieux encore, suspendra-t-elle la taxe provinciale sur l'essence et le diesel jusqu'à nouvel ordre afin d'accorder aux gens du Nouveau-Brunswick l'aide qu'ils réclament? Prendra-t-elle plutôt la parole à la Chambre pour dire aux gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés qu'ils ont déjà reçu suffisamment d'aide?

L'hon. M^me^ Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'encourage les gens à vérifier le prix de l'essence à l'Île-du-Prince-Édouard et le prix de l'essence au Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Je dois dire que je préfère largement le nôtre. La situation est en partie attribuable au fait que, non pas hier, mais en décembre dernier, notre gouvernement a agi afin de réduire le prix de l'essence pour les gens du Nouveau-Brunswick, ce que nous avions demandé à l'ancien gouvernement et à la députée d'en face de faire lorsqu'ils étaient au pouvoir, mais qu'ils ont refusé de faire et ont essayé de nous empêcher de faire.

Toutefois, nous avons réussi à changer la formule afin de permettre une économie alors de 7 ¢ le litre. Aujourd'hui, elle permet aux gens d'économiser 17 ¢ le litre à la pompe.

Toutefois, nous ne nous arrêterons pas là. Comme vous l'avez entendu, Madame la présidente, nous avons investi dans des mesures comme un plafond d'augmentation de loyer et une réforme de l'impôt foncier. Nous avons gelé les impôts fonciers des gens du Nouveau-Brunswick. Cette année, ils constateront les avantages d'un stabilisateur qui limitera considérablement les augmentations comparativement à ce qu'ils ont connu pendant le mandat du gouvernement précédent. Nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons à prendre des mesures, comme rendre gratuit le vaccin contre le VRS pour nos gens les plus vulnérables, lancer des programmes comme le programme universel de déjeuners et aider les familles…

[*Original*]

IA

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Madame la présidente, en ce qui concerne le fameux plan d'éducation de 12 ans du gouvernement actuel, je vous rappelle que nous avons une première ministre et une ministre de l'Éducation qui, à chaque occasion qui se présente, affirment aux gens du Nouveau-Brunswick qu'elles croient aux données, des données qu'elles voudraient nous faire croire fondées sur des faits incontestables et irréfutables. Entre les mains de quelqu'un d'autre, on pourrait s'y fier, mais pas entre celles des parlementaires du côté du gouvernement. Dans le plan d'éducation, les données proviennent d'hallucinations d'IA. Les données sur lesquelles repose le plan d'éducation de 12 ans sont le résultat d'une aberration numérique générée par l'IA. La ministre tentera maintenant de faire valoir que cela ne s'est produit que dans les citations des références. Toutefois, la situation, qui découle de la mauvaise gestion du dossier par le gouvernement lui-même, nous amènera, comme l'a indiqué Matt McGuire, à remettre en question l'intégrité d'un document et le processus qui a été suivi. La ministre peut-elle fournir des preuves démontrant que l'IA n'a été utilisée que pour citer les références? Nie-t-elle que l'IA ait été utilisée ailleurs? Les données citées ont-elles été interprétées correctement? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je peux vous assurer, ainsi que toutes les autres personnes dans la salle, que le plan d'éducation a été rédigé par des membres du personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ils l'ont rédigé à la lumière des consultations exhaustives que nous avons menées auprès de 14 000 personnes du Nouveau-Brunswick, qui ont contribué à l'élaboration de notre plan. Nous avons consulté des enseignants, des parents, des experts et de nombreuses autres personnes qui

se soucient profondément de l'éducation. L'IA a été utilisée uniquement pour mettre en forme la liste des références bibliographiques. Le reste du document a été rédigé par du personnel du ministère. Merci.

[*Original*]

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Vincent Geiger n'a pas été particulièrement surpris d'apprendre que ses travaux avaient été mal attribués. Selon lui, la façon dont le plan fait référence à certains travaux universitaires est plutôt bâclée pour un document gouvernemental. Les recherches de M. Geiger dans le domaine de la numératie sont citées à deux reprises dans le plan d'éducation, lequel vise à établir les fondements du système d'éducation publique de la province d'ici à 2038. Le professeur est mentionné dans la bibliographie du document, mais l'article qui lui est attribué ne semble pas exister. M. Geiger a dit ne jamais avoir entendu parler du journal dans lequel l'article est censé avoir été publié. Il a expliqué qu'il s'agissait d'un amalgame des sujets sur lesquels il avait travaillé par le passé. Il a affirmé que c'était comme si quelque chose avait fouillé dans ses dossiers et avait extrait des bribes des articles eux-mêmes, plutôt que de reprendre leurs titres. La réalité, c'est que l'erreur remet maintenant en question la validité du plan. Comment les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils faire confiance au document maintenant? La ministre peut-elle expliquer aux parents du Nouveau-Brunswick qui, exactement, a rédigé ce document? Combien de personnes ont eu ce document entre les mains? Pourquoi les erreurs n'ont-elles pas été relevées? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, le plan d'éducation de 12 ans, qui définit la vision et établit la voie à suivre en matière d'éducation pour les 12 prochaines années, a été rédigé par des membres du personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur la base de consultations exhaustives menées auprès de plus de 14 000 personnes du Nouveau-Brunswick.

Le plan établit les priorités en matière de compétences fondamentales liées à la littératie, la numératie et le bien-être. Voilà précisément les éléments sur lesquels nous devrions concentrer nos efforts en éducation. En plus du plan d'éducation de 12 ans, nous avons établi des plans d'action afin de vérifier tous les trois ans que nous avançons dans la bonne direction et que nous réalisons des progrès en matière de littératie, de numératie et de bien-être. Merci, Madame la présidente.

ÉDUCATION

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. La ministre croit manifestement en l'apprentissage par la répétition, car elle répète sans cesse la même chose. Elle ne fait que répéter les mêmes propos. Comme toutes les autres questions sur lesquelles se penche le gouvernement, voilà un dossier qui a été mal géré. Après deux années de bafouillage, de cafouillage et de mauvaise gestion, une chose est claire : tout le travail de la ministre et du gouvernement devrait être rédigé au plomb pour pouvoir être effacé, car nous savons déjà qu'ils ne feront pas bien les choses du premier coup. La ministre a diminué les attentes en matière d'éducation. Le gouvernement a, à deux reprises, licencié des bibliothécaires. Il est maintenant responsable du discrédit de son plan d'éducation à l'échelle internationale, puisqu'y sont cités certains documents complètement fictifs. Quand la première ministre admettra-t-elle que sa ministre de l'Éducation est complètement dépassée et démettra-t-elle celle-ci de ses fonctions? Combien de cas de mauvaise gestion, de fautes, d'erreurs, de défaillance et de décisions douteuses les parents des élèves du Nouveau-Brunswick devront-ils supporter avant que la première ministre ne démette la ministre de ses fonctions? Le gouvernement actuel n'a jamais assumé la responsabilité de quoi que ce soit. Sur qui la première ministre rejettera-t-elle maintenant la faute?

[*Original*]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, nous avons un plan d'éducation de 12 ans dans le secteur anglophone, mais nous en avons un autre dans le secteur francophone, et il est intitulé *Ensemble pour la réussite!*.

Encore une fois, nous avons ciblé les priorités du milieu scolaire, ainsi que les priorités des parents, des familles et des élèves du Nouveau-Brunswick. Nous nous concentrerons sur les compétences fondamentales en éducation, comme la littératie, la numératie et l'absentéisme chronique.

Voilà exactement pourquoi nous avons investi directement dans les ressources près des élèves. Nous avons investi près de 20 millions de dollars pour les assistants en éducation. Nous avons également investi presque 6 millions de dollars pour le personnel enseignant en soutien pédagogique, le personnel enseignant-ressource et les conseillers en orientation. En plus, nous avons investi dans les dîners abordables.

[*Traduction*]

SOINS DE SANTÉ

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Le rapport de septembre du vérificateur général révèle des manquements préoccupants en matière de planification financière et de reddition de comptes de la part du gouvernement relativement à

l'expansion des cliniques de soins collaboratifs. Le vérificateur général a en effet constaté que le ministère de la Santé n'avait pas évalué les coûts complets et l'abordabilité à long terme du modèle. Plus préoccupant encore, le ministère n'a pas été en mesure de montrer de manière fiable le nombre de patients qui ont réellement eu accès aux soins primaires. Parallèlement, les dépenses en santé continuent d'exercer une pression énorme sur le budget provincial, et l'on prévoit encore une fois au Nouveau-Brunswick un déficit de 1 milliard de dollars. Personne ne remet en cause la nécessité d'améliorer les soins de santé, mais les gens du Nouveau-Brunswick méritent la preuve que les fonds publics produisent des résultats mesurables. Le ministre des Finances expliquerait-il comment le gouvernement peut justifier l'augmentation des dépenses consacrées aux programmes alors que le vérificateur général constate que leurs coûts globaux et leur abordabilité à long terme n'ont pas été dûment établis?

L'hon. M^me^ Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis vraiment ravie de parler des résultats que notre gouvernement constate après un investissement historique dans un système de santé qui avait été négligé pendant des années. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons constaté qu'il y avait une grave pénurie de personnel infirmier au sein du système de santé. Nous avons maintenant pourvu les postes vacants par le recrutement net de 917 nouvelles infirmières et infirmiers, lesquels nous respectons et maintenons en poste et lesquels ont signé un contrat qui rend la profession d'infirmière attrayante au Nouveau-Brunswick. Nous voyons les résultats, puisque les postes sont maintenant pourvus. Les taux de maintien en poste sont en hausse. Voilà qui améliore la situation, notamment dans les services d'urgence, où l'on observe une baisse de 20 % des consultations pour des motifs non urgents. Nous avons également investi dans une entente transformationnelle avec la Société médicale et dans un nouveau modèle de soins collaboratifs. Un tel investissement se traduit par le recrutement d'un nombre sans précédent de médecins au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un recrutement net de 179 nouveaux médecins. En fait, c'est…

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, les conclusions du vérificateur général soulèvent de sérieuses questions quant à la surveillance financière exercée par le gouvernement. Nous avons un ministère de la Santé qui multiplie les cliniques sans idée précise de leur coût total, de leur viabilité financière à long terme ni de leur capacité à produire les résultats escomptés.

Alors que le Nouveau-Brunswick doit composer avec un déficit de 1 milliard de dollars, il revient au ministre des Finances de veiller à ce que chaque ministère fasse preuve d'une saine gestion financière avant d'engager les contribuables dans des dépenses additionnelles. Le ministre des Finances dirait-il à la Chambre quels contrôles financiers sont en place pour empêcher les ministères d'élargir des programmes sans en avoir préalablement déterminé le coût total, sans en avoir démontré le rapport qualité-prix et sans en avoir précisé le mode de financement?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Madame la présidente, je trouve intéressant que le député d'en face ait soulevé sur le parquet de la Chambre la question de la reddition de comptes au sein du gouvernement. La première ministre vient d'expliquer tous les résultats obtenus grâce aux cliniques de soins collaboratifs. Les résultats s'appuient sur le rapport du vérificateur général concernant nos réalisations. Comparons-le à un autre rapport publié il y a quelques années par le vérificateur général, lequel portait sur le personnel infirmier itinérant. Vous souvenez-vous de ce petit dossier et de la manière dont il avait été justifié? Le gouvernement précédent ne pouvait absolument rien expliquer. Ce dont nous avons été témoins à l'époque était tout à fait scandaleux. Que le député d'en face prenne la parole pour parler de la reddition de comptes, que ce soit dans le domaine de la santé ou ailleurs… Il n'y a ici aucun élément concret auquel répondre.

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Eh bien, mettons le doigt sur la question. Le rapport du vérificateur général soulève des questions très importantes quant à l'approche adoptée par le gouvernement. Les cliniques ont pour objectif d'améliorer l'accès aux soins primaires. Toutefois, elles devraient également contribuer à alléger la pression sur les segments les plus coûteux de notre système de santé, notamment les services d'urgence et les hôpitaux. Alors que le Nouveau-Brunswick est aux prises avec un déficit de 1 milliard de dollars, le gouvernement ne peut tout simplement pas se permettre de mettre en place de nouveaux programmes sans savoir clairement s'ils réduisent les coûts ailleurs ou s'ils créent des obligations financières additionnelles à long terme. Le ministre des Finances prendra-t-il la parole et dira-t-il à la Chambre si son ministère a mené une analyse visant à déterminer si les investissements dans les cliniques génèrent des économies ailleurs dans le système de santé ou s'ils ne font qu'augmenter les dépenses croissantes de la province?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de rappeler aux gens que, pendant six ans, les membres du personnel infirmier et du corps médical étaient incités à se procurer un aller simple pour quitter la province ou prendre leur retraite. On partait en Alberta ou n'importe où ailleurs. Je voudrais rappeler aux gens que nous enregistrons une augmentation nette du nombre de médecins et de membres du personnel infirmier, laquelle est largement supérieure à tout ce que l'on a pu voir dans le passé. Il y a dans la province une augmentation nette de plus de 900 membres du personnel infirmier, et la situation est semblable pour le corps médical, qui affiche une augmentation de 180 membres.

Nous avons des preuves pour appuyer ce que nous faisons. L'approche a été bien reconnue dans le monde entier et par Jane Philpott. Voici une citation : Je pense que l'idée des cliniques est bonne. Il y en a depuis un certain temps déjà et elles fonctionnent bien dans les collectivités où elles sont implantées et sont opérationnelles. Excusez-moi, il s'agit de propos formulés par le député d'en face, le porte-parole en matière de Santé.

J'aimerais rappeler aux gens que nous avons jumelé plus de 30 000 personnes depuis que nous avons commencé à établir les cliniques. Nous disposons de bonnes données valables qui en témoignent, qui sont transparentes et qui montrent que nous jumelons des patients. Nous avons hérité d'un grand nombre de personnes qui…

FERMETURE D'USINES

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet de la récente annonce concernant l'arrêt des activités à l'usine AV Nackawic. L'usine fermera ses portes bientôt. Des centaines d'hommes et de femmes se retrouveront sans emploi. La situation touchera les camionneurs, les propriétaires de lots boisés, les travailleurs du secteur forestier, les entrepreneurs et les petites entreprises de la région, ainsi que certaines grandes entreprises, comme le port de Saint John.

Madame la présidente, je reçois des appels de personnes qui s'inquiètent de savoir comment ils arriveront à payer leurs factures et à mettre de la nourriture sur la table. Les gens qui ont bâti leur vie autour de l'industrie touchée méritent des réponses, du soutien et des mesures concrètes. Ils méritent de savoir ce qui les attend. Madame la présidente, la première ministre peut-elle s'engager aujourd'hui à travailler avec moi, au-delà des lignes de parti, pour soutenir les personnes vaillantes de Nackawic et pour élaborer un plan d'urgence afin de répondre à la crise? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^me^ Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. C'est avec plaisir que je continuerai de travailler avec vous, Monsieur le député, sur le dossier, et que je vous ai accompagné pour aller à la rencontre des travailleurs de l'usine à Nackawic afin de leur faire savoir que leur gouvernement ne laisserait pas les emplois du secteur forestier de la province disparaître sans se battre. Nous utilisons toutes les ressources à notre disposition, au ministère des Ressources naturelles et au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, pour faire en sorte d'appuyer directement les travailleurs et leur famille pendant cette période difficile marquée par l'arrêt des activités à l'usine.

Nous travaillons avec les dirigeants communautaires, le maire et les conseillers municipaux. Nous travaillons aussi avec des membres de l'industrie pour veiller à trouver des solutions pour le bois et la chaîne d'approvisionnement. Nous examinons aussi des possibilités pour l'usine, notamment en ce qui concerne ses actifs et ses installations, afin de veiller à ce que les personnes de Nackawic touchées par l'interruption des activités puissent avoir accès à de bons emplois. Je continuerai avec plaisir à travailler au dossier avec le député d'en face.

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Le gouvernement dispose d'un plan pour aider les travailleurs de l'usine AV Nackawick à accéder à l'assurance-emploi. Toutefois, où est le plan pour maintenir l'usine en activité et préserver les emplois? Il y a un

acheteur pour le produit. Les gens l'ont même dit. Ils le savent, et nous le savons tous. Des travailleurs sont prêts à faire le travail, mais les coûts d'exploitation élevés au Nouveau-Brunswick, notamment une taxe sur le carbone applicable aux activités industrielles, dont le coût est estimé à 2 millions de dollars pour l'usine, font partie des difficultés. J'ai récemment demandé au ministère des Ressources naturelles si la province pouvait, en partenariat avec le gouvernement fédéral, aider l'usine à poursuivre ses activités pendant qu'on cherche une solution et qu'on élabore un plan à long terme.

Ma question s'adresse à la première ministre. Mettra-t-elle sur pied un groupe de travail composé d'un spécialiste chevronné de l'industrie forestière, de représentants d'Opportunités Nouveau-Brunswick et du ministère des Ressources naturelles, ainsi que de dirigeants syndicaux, pour mener une recherche à l'échelle mondiale pour trouver des exploitants et des investisseurs et examiner toutes les options possibles pour l'usine? Les travailleurs méritent un plan visant à garder les portes ouvertes. La première ministre en présentera-t-elle un? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens sincèrement à remercier le député d'en face de sa question. Il fait exactement ce qu'il devrait faire pour ce qui est de défendre les intérêts des personnes de sa circonscription pendant des moments très difficiles.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, en 1997, je me souviens avoir vu une usine de potasse fermer ses portes au lac Cassidy, et cela a été dévastateur pour la collectivité. J'ai vu quelque chose de très semblable se produire à Penobsquis, lorsque nous avons perdu la mine de potasse de Picadilly. Il s'agit d'une question très sérieuse pour les gens de Nackawic.

Je tiens à dire au député d'en face que, du point de vue de l'industrie forestière, aucun dossier n'est plus important au MRN que celui du bassin d'approvisionnement en bois de la région de Nackawic. Il s'agit d'un problème majeur, non seulement pour les travailleurs de l'usine, même si, de toute évidence, les conséquences sont plus graves pour eux, mais aussi pour nous. La viabilité d'un secteur forestier intégré et prospère repose sur notre capacité à trouver un débouché pour chaque fibre de bois. Le bois de feuillus trouve un débouché à Nackawic.

M. Ames (Carleton-York, PC) : Madame la présidente, plus d'une fois, j'ai communiqué avec le ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation pour lui demander une séance d'information sur les services et les programmes offerts aux centaines d'employés touchés par l'arrêt des activités à l'usine de Nackawic. Les demandes sont restées sans réponse. J'ai aussi présenté une demande d'accès à l'information au Cabinet de la première ministre afin d'obtenir des réponses pour les gens de Nackawic et les travailleurs dont le gagne-pain est menacé.

Madame la présidente, les travailleurs et les familles de Nackawic ne peuvent pas se permettre d'attendre. Ils méritent de la transparence, une communication rapide des renseignements et un gouvernement qui prend leur situation au sérieux. Ma question s'adresse à la première ministre. Pourquoi refuse-t-elle de fournir des renseignements? Elle nous a dit que nous n'obtiendrions pas de réponse d'ici au 16 décembre, et que si cela nous posait problème, nous devrions déposer une plainte auprès de l'ombud. De plus, ordonne-t-elle à son ministre de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et du Travail de m'ignorer?

(Exclamations.)

M. Ames (Carleton-York, PC) : Les gens d'en face rient. La première ministre ordonne-t-elle au ministre d'agir ainsi?

La présidente (L'hon. M^me^ Landry) : Le temps est écoulé.

[*Original*]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à remercier le député d'en face de sa question. Vous comprendrez, Madame la présidente, que le dossier d'AV Nackawic est extrêmement important pour l'ensemble des intervenants du gouvernement provincial et de la municipalité. J'ai eu l'occasion de rencontrer le maire et le conseil municipal afin de déterminer les prochaines étapes. Nous voulons aller plus loin. L'objectif n'est pas seulement de faire en sorte que les gens aient accès à l'assurance-emploi. L'objectif est de faire en sorte que les gens aient un avenir dans la grande région de Nackawic.

Nous travaillons avec nos partenaires à déterminer comment, que ce soit sur le plan des travailleurs ou des employeurs de la région, nous pouvons continuer à faire avancer la collectivité de Nackawic. Comment pouvons-nous cerner des possibilités d'emploi pour les gens? Nous parlons de progrès à court terme, à moyen terme et à long terme. La première étape, à l'heure actuelle, consiste à appuyer les travailleurs et leurs familles. C'est exactement ce que nous faisons au sein du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Merci.

[*Traduction*]

BARRAGE DE MACTAQUAC

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Comme nous le savons tous, Énergie NB continue d'afficher le taux d'endettement le plus élevé de toute

entreprise de service public ou privé — non pas au Canada atlantique, non pas au Canada, mais dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Je ne trouve aucune entreprise de service public qui a un taux d'endettement plus élevé qu'Énergie NB. Or, en plus du défi que pose le taux d'endettement, Énergie NB a également éliminé toutes les normes qui avaient été établies pour maîtriser le tout. Se profile par ailleurs à l'horizon une remise à neuf majeure de Mactaquac qui devrait coûter environ 9 milliards de dollars — j'ai bien dit « milliards ».

Madame la présidente, le 13 octobre, le gouvernement fédéral a fait une annonce au sujet d'une somme de 270 millions de dollars pour Énergie NB. Le ministre de l'Énergie nous dirait-il un peu comment les 270 millions de dollars seront répartis?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie le député d'en face de la question. Oui, l'annonce était bonne. Elle concerne le travail préparatoire en vue du projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac. Il est question d'un prêt de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) qui permettra à Énergie NB de réduire ses frais d'intérêts pendant la réalisation du projet. Il s'agit d'une première étape du premier processus de réalisation du projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac. Celui-ci se fait attendre depuis longtemps. Le travail préparatoire est en cours depuis deux ou trois ans. La mesure devrait réduire les pressions exercées sur les taux d'intérêt, ce qui limitera les coûts et, ainsi, les demandes d'augmentation des tarifs. L'annonce était très positive. Nous étions contents que le ministre Hodgson soit parmi nous pour faire l'annonce.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Le ministre a donné un point de vue très intéressant. En réalité, une réduction des taux d'intérêt compte seulement au moment présent. On ne fait que remettre les choses à plus tard, comme le déficit historique que le gouvernement actuel nous lègue. Les parlementaires du côté du gouvernement agissent comme s'il était question d'un investissement multigénérationnel, mais il s'agit d'une dette multigénérationnelle que nos enfants et nos petits-enfants devront payer.

Madame la présidente, nous avons parlé de l'annonce, mais, en réalité, il s'agit d'un prêt. Voilà un élément qui ressort des propos du ministre. Il s'agit d'un prêt qui s'ajoute à l'énorme dette qu'affiche actuellement Énergie NB. Il ne fait qu'augmenter le taux d'endettement.

Voyons ce qu'ont reçu d'autres provinces. L'Alberta, qui l'eut cru, a reçu 152 millions de dollars pour son réseau énergétique. Cette somme n'a pas à être remboursée. La Nouvelle-Écosse, pour sa part, a reçu 71 millions pour son réseau. Encore une fois, cette somme n'a pas à être remboursée. Nous ne savons ni quand le Nouveau-Brunswick devra rembourser le prêt ni s'il faudra le rembourser et nous n'en connaissons pas non plus les conditions. Tout ce que nous savons, c'est que nous augmentons la dette pour les contribuables au Nouveau-Brunswick. Qu'a à dire le ministre de l'Énergie à ce sujet?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Merci, Madame la présidente. On choisit vraiment les questions avec soin, mais je vais également annoncer qu'il y a eu un prêt. Voulez-vous un fait? Il y a eu une subvention de 50 millions de dollars pour le poste de Salisbury. Vous avez comparé…

(Exclamations.)

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Eh bien, il faut choisir. Voulez-vous parler de Mactaquac ou voulez-vous parler de l'Alberta? Voulez-vous parler de la Nouvelle-Écosse? Il y a un réseau. Voilà où l'on veut que soit investi l'argent. Nous tenons des discussions continues avec le gouvernement fédéral.

Je vais revenir à une observation que le député a faite au sujet de la réduction des contrôles régissant le ratio d'endettement net. L'ancien gouvernement a envoyé deux lettres — deux lettres…

(Exclamations.)

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Absolument. Les deux lettres se sont traduites par deux augmentations des tarifs de 9,25 % ou plus pour les gens du Nouveau-Brunswick. Des augmentations des tarifs ont été imposées aux gens du Nouveau-Brunswick. Le député d'en face dit-il que nous devrions revenir à une telle situation? Je sais pertinemment qu'aucune réflexion ni stratégie n'a motivé les lettres.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Vous savez, Madame la présidente, ce matin, pendant la période des questions, les parlementaires du côté du gouvernement n'ont fait que parler de ce qui a été fait ou n'a pas été fait dans le passé. Ils ne rendent pas de comptes sur ce qu'ils font aujourd'hui à l'égard des tarifs. Permettez-moi donc de vous donner un petit aperçu.

Énergie NB demande à la CESP une augmentation de 5,4 % par année pour les trois prochaines années. Il s'agira d'une augmentation de plus de 17 % des tarifs que les clients résidentiels devront payer. Des gens dans ma circonscription ont du mal à payer leur facture actuelle. Comment composeront-ils avec une augmentation de 17 % sur trois ans?

Madame la présidente, grâce à un article de la CBC publié ce matin, nous savons aussi qu'il y a eu une question de 158 millions de dollars sur la situation concernant la réparation du générateur de Point Lepreau. Le gouvernement actuel ne demande pas du tout à Énergie

NB de rendre des comptes. Il continue de gaspiller de l'argent. Un temps d'attente de huit mois pour une réparation à Point Lepreau a coûté 158 millions de dollars. Le ministre de l'Énergie ne fait pas son travail…

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Madame la présidente, voilà qu'on lance encore des piques de tout côté. Lisez l'article et vous comprendrez mieux la situation. Vous voulez parler de la comparaison des tarifs. Pendant les trois dernières années que les gens d'en face ont passées au pouvoir, les tarifs ont augmenté de 5,7 %, de 9,8 % et de 9,8 %. Depuis notre arrivée au pouvoir, il n'y a eu aucune augmentation de la sorte. Nous avons trouvé le levier dont nous disposions, soit l'élimination des 10 % des factures pour alléger certaines des pressions qu'avaient exercées les gens d'en face sur les tarifs lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Bon, ce pour quoi le député milite lorsqu'il parle d'augmentations des tarifs… Il est important de comprendre la situation. Il faut neuf mois à Énergie NB pour examiner tous ses coûts. L'entreprise de service public examine tout ce qu'il devra fournir au cours des quelques années à venir. Ses représentants comparaissent devant la CESP et doivent défendre tous les coûts, poste par poste. Les intervenants examinent chacun des postes, décident ce qu'ils feront et rendent par la suite une décision. La CESP revient et dit : Voilà ce que coûtera le tout. Les chiffres peuvent être utilisés pour fixer les tarifs. Le député d'en face milite-t-il pour que nous intervenions afin d'empêcher Énergie NB de recouvrer ses coûts?

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. J'ai été assez surpris que le discours du trône n'ait prévu aucune mesure concrète pour s'attaquer à la crise de l'abordabilité, surtout si l'on pense au fait que les gens n'ont plus les moyens de payer leurs factures d'électricité. Les 45 % des gens du Nouveau-Brunswick qui gagnent moins qu'un salaire viable ont du mal à garder la tête hors de l'eau. Énergie NB a maintenant fait la demande d'une nouvelle hausse importante des tarifs d'électricité, soit une augmentation cumulative de 17,4 % sur trois ans. D'ici à 2029, l'augmentation ajoutera en tout 500 $ au coût annuel d'une facture d'électricité type à l'heure actuelle.

La semaine dernière, je me suis joint à ACORN, à la Coalition des personnes handicapées et à la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick pour réclamer la mise en place d'un programme d'aide au paiement des factures d'électricité destiné aux personnes à revenu faible, modeste ou fixe. Le ministre de l'Énergie et des Finances mettra-t-il en place un programme d'aide au paiement des factures d'électricité, mesure dont il avait promis d'étudier la possibilité, afin d'accorder des crédits mensuels aux personnes à revenu faible ou modeste pour leur permettre de s'en sortir?

[*Original*]

L'hon. M^me^ Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Merci de la question, Madame la présidente.

[*Traduction*]

C'est un honneur d'être ici aujourd'hui pour participer à la première la période des questions depuis la reprise des travaux et pour représenter les gens formidables de Hanwell-New Maryland.

[*Original*]

Madame la présidente, nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick vivent des moments difficiles.

[*Traduction*]

Nous en sommes conscients, Madame la présidente. Les pressions liées à l'abordabilité n'ont pas commencé à se faire sentir au cours des deux dernières années. Toutefois, au cours des deux dernières années, l'urgence de s'attaquer aux pressions que ressentent les gens du Nouveau-Brunswick en matière d'abordabilité est devenue manifeste. Nous le savons, Madame la présidente. Voilà pourquoi, dès notre entrée en fonction, nous nous sommes penchés sur la question des factures d'électricité. Voilà pourquoi nous avons maintenu le plafonnement de l'augmentation des loyers, une mesure que le gouvernement précédent avait décidé de laisser expirer. Voilà pourquoi, au ministère du Développement social, nous examinons notre Programme de soutien aux personnes ayant un handicap et travaillons actuellement avec nos partenaires communautaires afin de déterminer la meilleure façon d'apporter notre soutien aux gens du Nouveau-Brunswick, de la manière dont ils en ont besoin et dont ils nous demandent de le faire. Nous investissons dans les gens du Nouveau-Brunswick, nous investissons dans les collectivités et nous investissons là où les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit qu'ils en avaient besoin.

[*Original*]

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Vous savez, les familles qui ont la chance d'être inscrites au programme d'efficacité énergétique amélioré d'Énergie NB voient leurs factures d'électricité diminuer de façon considérable. Toutefois, de telles réductions des factures d'électricité des ménages restent hors de portée pour la majorité des personnes à revenu faible ou modeste parce que les programmes d'efficacité énergétique sont cruellement sous-financés. Par règlement, en

vertu de la *Loi sur l'électricité,* le Fonds pour l'efficacité énergétique de la province est plafonné à 25 millions de dollars pour les mesures d'efficacité énergétique. Le ministre de l'Énergie est le dépositaire légal de ce fonds. Madame la présidente, la question est donc très simple : Le ministre demandera-t-il au Cabinet de supprimer le plafond imposé au Fonds pour l'efficacité énergétique, afin de permettre à un bien plus grand nombre de familles qui peinent à payer leurs factures de bénéficier des réductions considérables de leurs coûts liés à l'énergie qu'offrirait l'accès au programme amélioré d'efficacité énergétique, un programme qui, en raison d'un budget insuffisant, n'est actuellement accessible qu'à quelques privilégiés? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée,* L) : Merci, Madame la présidente. Merci de votre question et d'avoir souligné que de nombreux programmes d'efficacité énergétique sont actuellement offerts au Nouveau-Brunswick. Au cours des dernières années, le nombre d'initiatives que nous avons mises en oeuvre et de services que nous avons continué à fournir a atteint des niveaux records. En ce qui concerne le plafond, il fait l'objet d'une discussion budgétaire que nous menons chaque année afin de déterminer l'affectation de nos fonds, y compris pour les programmes d'abordabilité relevant du ministère du Développement social que nous examinons, afin de nous assurer de disposer des meilleurs moyens possibles pour venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick en ces temps difficiles. Voilà ce que nous ferons de nouveau cette année.

CENTRES DE DONNÉES

M^me^ Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, avant l'ajournement des travaux en juin, le gouvernement Holt a refusé de permettre la tenue d'un vote sur ma motion visant à instaurer un moratoire sur les centres de données d'IA. Cette motion est morte au Feuilleton hier. Les parlementaires du côté du gouvernement ont manifestement ressenti la pression exercée par la motion et la communauté de Lorneville, mais, au lieu d'un moratoire, nous avons eu droit à un cadre complètement inadéquat pour le développement des centres de données d'IA dans la province. Dans un article publié en juillet dans *Your Saint John*, Chris Watson, un résident de Lorneville, a rapporté que la première ministre lui avait dit que l'Assemblée législative n'était pas l'endroit où tenir des discussions du genre et que la province menait en coulisses les discussions à cet égard. Pour ce qui est de la transparence, on repassera. La semaine dernière, Énergie NB a confirmé avoir reçu 10 demandes visant à approvisionner des centres de données en électricité. La première ministre peut-elle confirmer quelles collectivités sont ciblées pour accueillir ces centres de données?

[*Original*]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires

intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je tiens à remercier la députée d'en face de sa question. Vous savez, Madame la présidente, au cours des derniers mois, on a pris la décision d'être beaucoup plus proactif que réactif pour ce qui est des centres de données. Un des éléments proposés est l'établissement d'un cadre stratégique qui nous permettrait de réglementer l'établissement éventuel de centres de données ici au Nouveau-Brunswick.

Nous avons aussi établi des mesures claires. On veut que, si un tel centre ou de tels centres s'établissent dans notre province, il y ait des retombées. Dans un premier temps, on veut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'incidence négative sur ceux qui utilisent actuellement l'électricité. On veut aussi assurer un environnement durable en vue d'un avenir positif. On veut des retombées économiques à cet égard et non des retombées temporaires. On veut que les collectivités puissent aussi en bénéficier à long terme. Si ces éléments figurent dans un projet, le projet pourra être étudié et considéré. Actuellement, la mise en place de la mesure nous permettra de mieux prendre des décisions sur les projets.

[*Traduction*]

M^me^ Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, le cadre est faible et insuffisant. Il indique que des dispositions législatives seront peut-être prévues à cet égard. Des mécanismes d'application de la loi seront peut-être prévus. Ce cadre est tout à fait insuffisant et ne protégera pas les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens d'un bout à l'autre du Nouveau-Brunswick veulent avoir voix au chapitre quant au type de projet prévu dans leur collectivité, mais ils sont laissés dans l'ignorance. Hier, des centaines de personnes du Nouveau-Brunswick sont venues faire entendre la voix du peuple ici, à l'Assemblée législative, parce que la première ministre n'écoute pas. Les gens sont obligés de présenter des demandes d'accès à l'information pour savoir ce qui se passe dans leur collectivité. Énergie NB a confirmé qu'il y avait, dans sa liste de demandes de raccordement au réseau, 10 centres de données, dont la consommation énergétique totale s'élèverait à environ 900 MW. Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir si la construction d'un centre de données de grande envergure et, le cas échéant, celle d'une centrale au gaz connexe est envisagée dans leur collectivité. La première ministre fera-t-elle preuve de transparence et le leur dira-t-elle?

[*Original*]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Ce qui est important à considérer dans tout cela, c'est qu'on a aussi pris le temps de consulter la population pour connaître son opinion.

Au-delà de 3 700 personnes nous ont présenté leurs réponses. C'est extraordinaire, car c'est exactement ce que l'on voulait.

Toutefois, comprenez-nous bien, Madame la présidente : l'objectif n'est pas d'avoir des centres de données qui s'établissent au Nouveau-Brunswick de façon automatique. À l'heure actuelle, on veut établir un cadre et regarder vers l'avenir. Cela ne garantit pas qu'aucun projet ne sera établi dans notre province. On veut regarder l'ensemble des mesures, mais il faut être proactif et mettre des cadres en place. L'avenir nous le dira, mais, actuellement, Madame la présidente, la priorité est les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

[*Traduction*]

REFUGES POUR SANS-ABRI

M^me^ Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Dimanche soir dernier, les ressources du système de soins de santé du comté de Charlotte ont été mises à rude épreuve lorsque quatre ambulances sont intervenues au Lighthouse Lodge, un refuge pour sans-abri situé à St. Stephen, où pas une, pas deux, mais bien neuf personnes ont fait une surdose. Le maire de la collectivité m'a dit que six des personnes traitées avaient dû être hospitalisées.

Les gens qui habitent près du refuge sont à bout. Ils doivent composer avec des bagarres entre les occupants du refuge, les cris d'insultes incessants à toute heure du jour et de la nuit, ainsi que le tumulte provoqué par l'arrivée du personnel d'urgence à 23 h 30, alors que la plupart d'entre eux sont couchés et tentent de se préparer pour une nouvelle journée de travail. J'aimerais demander à la ministre du Développement social ou au ministre responsable des Services de traitement des dépendances quand exactement les gens de St. Stephen peuvent s'attendre à ce que le refuge commence à produire les résultats pour lesquels il a été créé.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci à la députée de Sainte-Croix d'avoir soulevé la question. Nous avons également entendu parler de la situation dans la circonscription de Sainte-Croix. J'ai eu une discussion en privé avec le maire de St. Stephen hier soir. J'ai également eu une conversation avec la députée de Sainte-Croix ce matin. Nous participons activement au processus. Nous avons mobilisé nos partenaires du ministère du Développement social. Nous avons mobilisé nos partenaires de la Direction des services de traitement des dépendances et de santé mentale, nos partenaires des régions voisines, ainsi que les associations sans but lucratif qui oeuvrent dans le domaine, y compris celles de Saint John. Nous pourrons coordonner une réponse pour veiller à ce que les gens de la collectivité obtiennent les services dont ils ont besoin pour surmonter la situation actuelle.

Je sais, par expérience personnelle, que nous avons traversé une situation pareille dans ma région, l'été dernier. Nous nous appuyons sur les leçons que nous avons tirées de la crise. Nous mettrons en oeuvre un plan pour aider la collectivité à traverser l'épreuve et nous continuerons de surveiller la situation. Merci beaucoup.

Mme Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Il est bien beau que le gouvernement dise que des ressources sont affectées au refuge et à ses occupants, ou que du travail est en cours pour aider bon nombre d'entre eux à reprendre leur vie en main. Toutefois, je sais de source sûre que bon nombre des invités du refuge, c'est ainsi qu'on les appelle, y vivent depuis trois ans.

J'ai demandé aux responsables du refuge si la durée du séjour des occupants était encadrée par des échéanciers et je m'attendais à ce qu'on me dise qu'un certain objectif devait être atteint au bout d'un mois, puis un autre au bout de deux mois, et ainsi de suite peut-être jusqu'à un séjour de six mois, au cours duquel une aide serait proposée et des vies seraient transformées. On m'a indiqué qu'il n'y avait ni limite à la durée du séjour ni objectifs à atteindre pour les occupants.

L'aide que le gouvernement fournit permet simplement aux personnes qui séjournent au refuge de poursuivre leur mode de vie malsain. Quand des ressources seront-elles déployées ou des changements seront-ils apportés pour venir en aide aux personnes hébergées au refuge? Quand les gens qui habitent près du refuge pourront-ils s'attendre à un certain répit pour échapper aux conditions infernales dans lesquelles ils vivent?

L'hon. Mme Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la députée d'en face, avant même de répondre, que je comprends son point de vue. Je tiens tout d'abord à remercier les premiers intervenants, le personnel du refuge et les gens de St. Stephen qui se sont mobilisés pour venir en aide aux personnes de leur collectivité.

L'itinérance est un phénomène complexe. Nous le savons, Madame la présidente. Il n'y a pas d'approche universelle, et St. Stephen ne fait pas exception à la règle. Nous avons rencontré les membres de la collectivité. Nous travaillons avec la municipalité. Une intervention globale de l'ensemble des ministères est mise en place à cet égard. Nous savons que les chiffres sont en hausse et nous savons, Madame la présidente, que nous ne pouvons pas aider les personnes touchées tant qu'elles ne sont pas logées. Voilà à quoi nous travaillons. Nous ne voulons pas créer plus de refuges. Nous voulons que les gens puissent se loger dans la dignité et bénéficier du soutien qu'ils méritent. Voilà pourquoi le ministère du Développement social travaille d'arrache-pied avec Habitation Nouveau-Brunswick pour aménager des logements avec services de soutien. Nous avons besoin de terrains, Madame la présidente.

M^me^ Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Mardi, j'ai exprimé en personne mes préoccupations au sujet des cas récents de surdoses survenues au refuge de St. Stephen, à la première ministre, à la ministre du Développement social, au ministre de la Sécurité publique et au ministre responsable de la Société d'habitation. Aujourd'hui, j'ai parlé avec le ministre responsable des Services de traitement des dépendances. Tous étaient au courant de l'ampleur de la situation provoquée par les surdoses survenues dimanche soir.

Je leur ai tous dit que les gens de St. Stephen en avaient assez des activités illégales et du comportement scandaleux des personnes qui vivent au refuge. Les travailleurs paramédicaux sont intervenus pour 19 cas de surdose à St. Stephen au cours du dernier mois, dont 16 au cours des huit derniers jours. Que se passe-t-il lorsque surviennent d'autres urgences qui nécessitent l'intervention d'ambulances et de travailleurs paramédicaux, alors que ces derniers sont accaparés par un cas de surdose? Les gens veulent que le refuge soit fermé.

Madame la première ministre, Mesdames et Messieurs les ministres, quand remédierez-vous à la situation? La collectivité mérite un plan concret, pas de simples promesses en l'air, et des mesures réelles pour régler le problème.

L'hon. M^me^ Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la députée d'en face qu'il n'y a pas de solution rapide et facile. Croyez-moi, j'aimerais bien qu'il y en ait une. Si c'était le cas, nous l'aurions déjà mise en oeuvre. Chaque personne qui séjourne au refuge de St. Stephen mérite notre plus grand respect et doit être traitée avec dignité, car nous lui fournissons l'aide et les services dont elle a besoin et qu'elle mérite. La question ne relève pas d'un seul ministère, et c'est pourquoi nous avons mis en place le Groupe de travail ministériel sur l'itinérance. Nous savons que la question est complexe.

Madame la présidente, des parlementaires du côté du gouvernement sont déterminés à travailler avec les gens de St. Stephen pour trouver une voie à suivre qui leur permettra d'obtenir le soutien et les services dont les occupants du refuge ont besoin et qu'ils méritent, ainsi que de veiller à la sécurité du reste de la collectivité. Je me suis assise dans les salons de personnes qui habitent près du refuge. Elles souhaitent également que des mesures de soutien adaptées soient prises. Nous avons rencontré le maire et le personnel municipal. L'équipe actuelle est déterminée à trouver une solution qui aidera la collectivité de St. Stephen.

[*Original*]

La présidente (L'hon. M^me^ Landry) : La période des questions est maintenant terminée.